



racines
ÉLÉMENTAIRES
Amadou et Mariam :
« Quand on devient
aveugle, il faut l'accepter.
Ensuite, il faut lutter »
WEEK-END 2 & 3



ROYAUME-UNI
Visite au cœur
de l'un des domaines
préférés
du roi Charles III
WEEK-END 4 & 5

ENQUÊTE LE VOYAGE DE LA COCAÏNE, D'ANVERS À L'ITALIE P. 8 & 9

WEEK-END



COMMUNALES
LES COULISSES DU SUCCÈS
DES ENGAGÉS

P. 2 & 3



SPÉCIAL
DESIGN
DEMANDEZ-LE
À VOTRE LIBRAIRE

LE SOIR

+ **LéNA**
LES LIVRES



ÉDITO

BÉATRICE DELVAUX ÉDITORIALISTE EN CHEF

Et pour la troisième fois,
le centre ressuscite

Il n'y avait que des gens croyant à la résurrection pour oser se lancer dans la refondation du CDH en « Les Engagés ». « Vis, meurs et ressuscite », c'était la folle injonction donnée par Maxime Prévot à un parti qui a fait la pluie et le beau temps dans la politique belge. Des fidèles le reconnaissent sans peine : ils ne pariaient pas un kopeck dans le succès de cette régénération basée sur un slogan bisounours – « Il fera beau demain » –, étranger au tout à la polarisation. Et pourtant Prévot is back, et Les Engagés avec lui. Le président de parti pourrait faire un bras d'honneur à la foule des sceptiques, mais ce n'est pas le genre d'une maison où la nuance est érigée en vertu cardinale, fondatrice du programme et de la communication des membres/élus dûment coachés pour incarner cette ligne de conduite en toutes circonstances. Les Engagés ont déjà été plébiscités au fédéral et au régional, mais leur succès avait alors été un peu « caché » par le triomphe de Georges-

Louis Bouchez. Mais aux communales, ce sont eux qui ont cartonné, se permettant à la fois de coller et parfois de détrôner le MR et de faire une queue de poisson aux socialistes. Au royaume des tweets provocateurs de Georges-Louis Bouchez, les nuances sont rois ? Les Engagés doivent beaucoup à l'attitude sans cesse plus clivante du président du MR, créant en juin dernier un boulevard pour ce centre qu'on disait passé de mode. C'est encore plus vrai pour les communales. En incendiant Mons et en claquant soudain la porte de l'Arizona, Bouchez a permis à Prévot d'endosser le costume de l'homme d'Etat, au-dessus de la mêlée. Un boulevard au centre ? Encore fallait-il que l'offre soit suffisante pour répondre au retour de la demande et c'est apparemment le cas. Le programme des Engagés, c'est du contenu, de la stratégie, de la communication et un collectif soudé mené par un leader charismatique doté d'une poigne désormais doublée de zénitude.

Zéro faux pas ? Jusqu'ici, en apparence. Car voilà, comment maintenir cette popularité et surtout défendre le « en même temps » de Macron ? Comment combiner la gauche et la droite, être défenseur des francophones et partenaire de la N-VA, incarner le nuancé en étant l'allié du polarisé, et surtout le « il fera beau demain » avec une législation de la rigueur et des décisions difficiles ? Comment aussi maintenir la lune de miel avec un GLB soudain agacé de voir le petit Prévot lui voler sa victoire ? Les Engagés vont devoir prouver qu'ils ne sont pas destinés à s'autodétruire dans le fossé qui sépare la gauche et la droite, cette tombe où il est écrit « ci-gît le PSC, et le CDH ».

Cybercriminalité :
60.000 faits
recensés en 2023

L'année passée, la police belge a dénombré 60.304 faits relevant de près ou de loin de la « criminalité informatique ». Des chiffres qui témoignent d'une explosion au cours des dix dernières années.

En septembre, *Le Soir* rapportait comment la PME namuroise Inforius, qui développe des solutions informatiques pour un très grand nombre de communes et qui manipule à ce titre beaucoup de données personnelles, avait vu une partie de ses données publiées délibérément sur le « darkweb » par des pirates peu scrupuleux. Un cas loin d'être isolé au cours de ces derniers mois. Entre janvier et juin 2024, le Centre belge pour la cybersécurité (CCB) a

recensé par moins de 40 cyberattaques avec demande de rançon, d'après deux rapports trimestriels qu'il nous a transmis. Des cas extrêmes qui ne représentent cependant que le sommet de l'iceberg en matière de cybercriminalité. L'an dernier, les statistiques policières belges ont ainsi recensé pas moins de 5.074 faits relevant du « hacking » informatique, sur un total de 60.304 faits concernant de près ou de loin la « criminalité informatique ». S'il est évident que toute entreprise,

ASBL ou institution publique ciblée par une cyberattaque demeure avant tout une victime, cela n'exclut pas l'existence de certaines responsabilités incombant à toute entité qui manipule les données d'autrui. Des responsabilités qui, d'ailleurs, vont désormais être davantage balisées en ce qui concerne la prévention des cyberattaques et la réaction adéquate à adopter en cas d'incident. A partir de ce vendredi 18 octobre, une nouvelle loi, dite « NIS2 », entre effectivement en vigueur en Belgique. P. 6



NÉCROLOGIE 36
MARCHÉS 37
TÉLÉVISION 38-39
DÉTENTE 40



Supplément
GRATUIT
dans
ce journal

20019668 20018153

RÉVEILLENZ-VOUS AVEC LE SOURIRE

OUVERT
LES DIMANCHES
20 & 27/10

-18%*

au bon repos
MABON DECK, SINCE 1878

10 PLACE DE LA CHAPELLE - 1000 BRUXELLES